



TECHNICIENS DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

DOSSIER DE DEMANDE D'ALLEGEMENT

FORMATION
DE TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE
DOSSIER DE DEMANDE D'ALLEGEMENT DE FORMATION

A retourner au plus tard le **10 Novembre 2014**.

Au secrétariat de l'Ecole des Parents et des Educateurs de Moselle

Consignes pour la constitution du dossier d'allègement :

- 1 - Remplir le dossier de demande d'allègement, formulaire ci-joint le protocole.
- 2 - Joindre les pièces justificatives :
 - copie des diplômes professionnels ou universitaires,
 - copie des relevés de notes et intitulés des cours suivis, pour les diplômes universitaires,
 - copies d'attestation pour les stages de formation professionnelle continue, avec indication du thème du stage et de sa durée,
 - copies des certificats de travail.
- 3 - Accompagner le dossier et les pièces justificatives, d'une lettre de demande d'allègement, spécifiant le ou les diplômes ou stages de formation permanente continue pour lesquels sont demandés les allègements.

Demande d'allègement de formation pour la filière
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Nom, Prénom du demandeur :

Dans le cadre de ma formation de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, je souhaite bénéficier d'un (d') allègement(s) au titre des diplômes précédemment acquis suivants :

Libellé du diplôme	Option ou spécialité (s'il s'agit d'un diplôme universitaire)	Année d'obtention du Diplôme

Date :

Signature du demandeur :